

**Regroupement Pédagogique
St Léger de Montbrun – St Martin de Mâcon**

Groupe scolaire 1.2.3. Soleil Vrères St Léger de Montbrun

PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 12.03.2020
--

Présents:

Enseignants: N. Juillet, S. Pillaud, V. Pessereau, F. Primault, F. Baranger, S. Dupré, C. Paulin.

Parents: Mme Cochard Sabine, Mme Pellaumail Lise, Mme Grieu Alexandra, M. Marolleau Mickael, Mme, Elus :, M. Collot (président du SIFUP), Mme Cartier, Mme Sauvestre, Mme Choquet.

DDEN : Mme Pichot.

Excusés:

IEN: Mme Tavant

Parents: Ledouarin Sandrine, Mme Gautier Céline.

I. Préviation des effectifs pour la rentrée de septembre 2020:

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
4	13	16	13	15	15	14	20	16	122

Les chiffres donnés sont à titre indicatif.

Il est difficile de prévoir le nombre d'inscriptions en maternelle notamment PS (3 ans) dans la mesure où ces enfants ne sont pas scolarisés cette année. Par ailleurs, ces données ne tiennent pas compte des éventuels maintiens, des départs de certaines familles ou de l'arrivée de nouvelles.

Par conséquent, il nous est très difficile d'effectuer les répartitions pour l'an prochain à ce jour. Ces répartitions avec le lieu des classes seront communiquées lors du dernier conseil d'école .

Secrétariat SIFUP : Mme Guilbert Irma assure le secrétariat SIFUP (permanence le lundi, mardi et vendredi 8h30 à 11h30, le mercredi 9h30-11h30). Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2020 peuvent être prises dès à présent auprès de la secrétaire du SIFUP (bureau de la direction de l'école). Il faudra se munir, d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé.

Tél. 05 49 68 04 90 sifup123soleil@orange.fr

La porte ouverte du groupe scolaire aura lieu **le jeudi 16 avril de 16h40 à 18h00**. Les familles seront accueillies par les enseignants pour visiter l'établissement et échanger.

II. Projets de l'année en cours et sorties scolaires

a. Parcours culturel 2019-2020

Théâtre :

Les élèves de la classe de M. Primault et M. Paulin vont assister au spectacle «Souliers de sable» le **31 mars** après midi.

Les classes maternelles iront voir la pièce de Théâtre « Petit Terrien» le matin du **16 avril**.

L'APE a pris en charge les tickets d'entrée et un transport.

Le carnaval se déroulera le **vendredi matin 20 mars** à la salle omnisports de St Léger de Montbrun.

Cette année les parents sont invités à regarder les chants et les danses traditionnelles apprises avec Camille (professeure du conservatoire de Thouars).

Danse :

Une intervenante du conservatoire de Thouars Mme Ferrois Christelle travaillera avec les classes maternelles au mois de mai pendant 4 séances pour explorer en mouvement, les notions de gravité, du rapport à l'équilibre. Ces séances seront en lien avec la découverte du spectacle au théâtre "petit terrien" .

b. Parcours citoyen et développement durable:

Projet développement durable: les élèves de CE2-CM1 et les CM1-CM2 ont bénéficié de 3 séances sur les déchets avec une animatrice de l'association On loge à pied. Ils ont par la suite visité l'usine de traitement des déchets de Coulonge-Thouarsais et ils ont proposé des solutions sur le tri des déchets à l'école et dans leur commune.

Trois interventions proposées par le SIEDS ont eu lieu dans la classe CM1/CM2 afin d'échanger sur les énergies renouvelables.

c. Autres projets

Prix des Incorruptibles 2020. Toutes les classes poursuivent la lecture des ouvrages par classe. Les parents ont pu ou vont les découvrir le soir à la maison. Les votes pour le livre préféré par classe auront lieu le **26 mai** au plus tard.

Kangourou des mathématiques: concours le **19 MARS** (l'épreuve se déroule sous la responsabilité d'un professeur qui en assure la régularité. L'épreuve est individuelle, sans calculatrice. Les brouillons et outils géométriques sont autorisés).

En classe, les élèves se sont exercés sur les sujets des années précédentes. Une remise des prix est prévue en **mai** ou **en juin** à 11h00 en présence des élus.

A cette occasion, les résultats du koala des mathématiques seront annoncés pour les CP CE1.

Liaison CM2-6^{ème} : cette année les CM2 de l'école vont visiter le collège du secteur Jean Rostand le **mardi 5 mai**.

Les élèves découvriront l'établissement accompagné par une classe de 6^{ème} sur une journée.

Les familles pourront visiter le collège avec leurs enfants lors de la porte ouverte qui aura lieu le **samedi 16 mai de 9h00 à 12h00**.

Projets numériques "défi messagerie" et "bestiaire fantastique" : inscription pour les CM1/CM2. L'objectif est de répondre par internet à des défis lancés par les animateurs en informatique. Pour ces projets, l'utilisation de tablettes permettra une approche interdisciplinaire et l'acquisition de compétences dans le domaine des arts plastiques, du vivre ensemble et du français .

Projets sportifs : cycle athlétisme dans les classes de cycle 2 et de cycle 3 :

Les familles sont invitées si elles le désirent à participer à l'animation sportive organisée par l'UST Athlétisme le **samedi 28 mars (après midi)** dans le centre ville de Thouars. Les informations pour les élèves du CP au CM2 sont dans le cahier de correspondance et sur le site internet de l'école.

Les cycles avec des intervenants extérieurs en judo (CE2/CM1) et en gymnastique (CP/CE1) ont eu lieu en décembre et en janvier.

Le cycle piscine (CP/CE1 et CE1/CE2) aura lieu en période 4 et un cycle de rugby en mai et juin (CE2/CM1 et CM1/CM2) avec un intervenant de l'UST rugby .

Cycle vélo en mai et juin : les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 feront 8 séances sur la maniabilité du vélo et une journée sur la route pour découvrir les différents villages du RPI. Le Volet APER (Attestation de Première Education à la Route) dans le livret scolaire sera ainsi renseigné grâce à la présence de la gendarmerie nationale lors de 2 ½ journées.

Une réunion sera proposée aux parents des élèves des classes CE2/CM1 et CM1/CM2

le **mardi 31 mars à 18h30**.

USEP :

Participation des classes de Mme Baranger et Mme Pessereau au printemps des maternelles le **jeudi 7 mai**.

Une rencontre USEP pour la classe MS/GS est prévue **le 4 juin** à St Jean de Thouars et pour les PS/MS elle aura lieu avec l'école Mauzé Thouarsais le **mardi 9 juin**.

Pour la classe de M. Primault, le **16 avril**, les élèves auront une journée raid multi-activités et une autre rencontre sera organisée.

Une rencontre est envisagée à St Jean de Thouars pour la classe de M. Paulin.

Enfin pour les classes de M. Pillaud et M. Dupré une journée est prévue en juin avec les écoles de St Jean de Thouars et l'école Paul Bert.

Les classes CM1/CM2 feront un tournoi d'escrime avec les CM1/CM2 des écoles de St Radegonde et l'Argenton l'Eglise **le 4 mai** dans la salle omnisports de St Léger de Montbrun.

Sortie scolaire : Visite au musée du Tumulus de Bougon pour les classes élémentaires.

Le **15 mai** pour les classes CE2/CM1 et CM1/CM2 et le **12 juin** pour les CP /CE1 et les CE1/CE2. Les élèves pourront s'immerger dans l'univers des hommes qui vivaient il y a près de 7 000 ans.

Visite au château de St Mesmin pour les classes de maternelle le **30 juin** pour ici aborder le thème du moyen-âge.

Pour ces sorties de scolaire les enfants bénéficieront d'une visite guidée puis d'un atelier découverte.

Les enseignants remercient les parents bénévoles qui accompagnent cette année les classes

L'APE finance le transport et une partie des entrées des musées.

L'APE prévoit d'organiser une kermesse le jour du spectacle des enfants qui aura lieu **le samedi 27 juin**.

III. Budget et travaux SIFUP :

Budget voté le : les classes recevront 6000 € en budget de fonctionnement.

Les enseignants demandent s'il est possible de mettre en place un range vélo dans la cour maternelle.

Il faudrait envisager de changer les fixations permettant d'ouvrir les fenêtres dans la classe de M. Paulin.

IV. Questions diverses

Des parents ont demandé aux représentants des parents d'élèves d'aborder certains sujets.

Récréation: Il a été rapporté aux représentants des parents d'élèves que les enfants n'avaient pas le droit de danser sur fortnite. D'autre part, les enfants n'ont pas le droit de jouer au ballon au pied, pourquoi cette interdiction? A entendre parler nos enfants ils n'ont le droit de rien faire. Peut-être serait-il envisageable de leur prévoir des jeux pour la cour des grands car à ce jour à part deux tables de ping pong qui ne sont autorisés que pour les enfants des classes à partir du CE2 et un baby foot (ou les enfants doivent respecter un planning d'utilisation) ils n'ont rien d'autres. Merci de nous indiquer ce que vous comptez faire pour pallier à ce manque d'activités.

Nous voulons que dans notre école, les êtres humains soient traités avec gentillesse et considération. *Fortnite* (un jeu vidéo) est destiné aux douze ans et plus. Il s'agit de tueries de masse d'autres êtres humains... Et lorsque le joueur réussit, il obtient une danse de célébration. Ce jeu affecte la compréhension et le comportement des enfants. C'est une mesure de protection. Des enfants, dans notre école, ont utilisé ces danses pour intimider d'autres enfants.

Les enfants n'ont pas le droit de jouer au pied pour éviter que les ballons aillent sur le toit ou dans le champ voisin. Les 4 classes élémentaires ont eu grâce à l'APE 3 ballons par classe (95 euros) à Noël.

Pour éviter que les ballons disparaissent trop rapidement comme l'année dernière, chaque classe est responsable de ses ballons.

Les enfants peuvent aussi utiliser les vélos, trottinettes, tables de ping-pong, jeux tracés au sol et d'autres jeux afin que les enfants puissent s'occuper pendant les jeux de récréation.

Suite à un incident entre des enfants pendant le temps de récréation en maternelle, un parent a demandé si des recommandations ont été prises.

Les enseignantes de maternelle expliquent qu'elles ont donné des consignes aux enfants et que dans un premier temps « le coin cachette » était interdit. Après les vacances, elles ont installé un coin basket et les enfants ne peuvent plus se cacher.

Cantine : M. Collot présente un graphique sur les différents produits achetés à la cantine. Il montre qu'il y a seulement 16% de produits surgelés, il a donné l'exemple des brocolis, et il n'y a aucun plat préparé surgelé commandé. Il rappelle que les menus sont proposés par une diététicienne.

Coronavirus :

L'utilisation du savon est recommandée pour le lavage des mains le plus souvent possible. Les gels hydroalcooliques ne sont pas conseillés en particuliers chez les plus petits.

Le Sifup a acheté en grande quantité du savon et les responsables du ménage ont reçu des consignes sur le nettoyage des poignets de porte, interrupteurs...

Les membres du conseil d'école ont appris à la fin de la réunion la fermeture de l'ensemble des écoles françaises à partir du 16 mars et jusqu'à nouvel ordre.

M Dupré informe les membres du conseil d'école sur les dernières recommandations.

Il incombe au directeur d'informer les familles des modalités de continuité pédagogique et l'école ne pourra pas assurer un service minimum de garde.

Fin de la réunion : 20h30

Président du conseil d'école
Stéphane Dupré

Secrétaire du conseil d'école
Christophe Paulin